

ACTION URGENTE

KOWEÏT. LIBÉRATION DE SULAIMAN AL JASSEM

Le prisonnier d'opinion Sulaiman al Jassem a été libéré le 22 octobre et la Cour d'appel correctionnelle a annulé sa déclaration de culpabilité.

Le 22 octobre 2014, la Cour d'appel correctionnelle a ordonné la remise en liberté de **Sulaiman al Jassem** et a annulé sa déclaration de culpabilité. Les avocats de cet homme avaient interjeté appel de la peine d'un mois d'emprisonnement qui lui avait été infligée et avaient demandé sa libération.

Sulaiman al Jassem a été condamné le 19 octobre 2014 à l'issue d'un procès inique devant un tribunal correctionnel pour « rassemblement de plus de cinq personnes en vue de commettre une infraction », « participation à un rassemblement illégal » et « non-respect des ordres de dispersion donnés par la police ». Il a été arrêté à son domicile le lendemain.

Sulaiman al Jassem, avocat et membre du Comité national de surveillance des violations, un groupe de la société civile, a indiqué à Amnesty International que, selon lui, l'Action urgente lancée en sa faveur avait joué un rôle essentiel dans sa libération, à l'instar de la mobilisation d'organisations locales et internationales. Il fait part de sa gratitude pour tout le soutien qu'il a reçu, grâce auquel sa famille ne s'est pas sentie isolée.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 262/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE17/008/2014/fr>.

Nom : Sulaiman al Jassem
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 262/14, MDE 17/009/2014, 29 octobre 2009

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

